



Fiche de poste

Identification

Intitulé du poste	Médecin chef du service PMI	Direction	ENFANCE FAMILLE / SANTE
Intitulé du métier de référence	Chef de service	Service	Protection Maternelle Infantile
Nom, prénom du titulaire du poste (s'il est déjà en poste)		Code poste SEDIT*	A000000102_PT
		Code métier*	

*: case remplie uniquement par la DRH

Statut

Catégorie	<input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C	Titulaire / contractuel	
Filière	Médicale	Cadre d'emplois	Médecins
Grade détenu		Grades possibles	Médecin 1 ^{ère} ou 2 ^{ème} classe et hors classe

Conditions de travail

Lieu (rattachement administratif principal)	Angers	Travail sur écran (+ de 2h/jour)	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui
Déplacements (lieux, fréquence...)	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui	Option ARTT	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input checked="" type="checkbox"/> 3
Permis de conduire requis	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui	Astreinte	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui
Matériel mis à disposition (véhicule, tenue...)	Véhicule de service	Délégations de signature	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui
Conditions de travail particulières (travail le week-end, en soirée, travail en équipe, intempéries...)	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui	Lesquelles : Disponibilité horaire inhérente à la fonction	
Règles particulières d'hygiène et de sécurité à respecter ¹ .	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui	Lesquelles : Mettre en place et faire appliquer les règles d'hygiène et de sécurité (protocoles élimination des déchets médicaux, etc...)	
Aptitudes physiques requises (le cas échéant)	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	Lesquelles :	

¹ En cas de réponse positive, la présente fiche de poste doit être accompagnée d'un document précisant ces règles.

Place dans la hiérarchie et relations de travail

Fonction du supérieur hiérarchique direct (N+1)	Directrice enfance-famille Anne-Marie SCAPIN
Fonction des subordonnés directs (N-1) (nombres de personnes encadrées)	Médecins, sages-femmes, attachés, personnels administratifs, psychologues, conseillères conjugales, professionnels socio-éducatifs
Réalisation de l'évaluation annuelle du personnel	<input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/> OUI
Principaux interlocuteurs au sein des services départementaux	Directeurs, chefs de service, chefs d'unité de la DGA-DSS, élus
Principaux interlocuteurs à l'extérieur des services départementaux	CPTS, ARS et acteurs de santé, Mairie, CAF, MSA; partenaires de la protection de l'enfance, Éducation nationale, et autres partenaires de l'enfance et de la santé.

Contributions du poste à l'activité du Département

Mission

Développement et déclinaison des politiques départementales de protection sanitaire de la mère et de l'enfant, de la petite enfance, de soutien à la parentalité, de prévention et de promotion de la santé, en santé sexuelle notamment, dans le cadre des orientations définies dans le schéma départemental Enfance famille.

Il est rappelé la responsabilité de chacun en matière de respect des règles de prévention, d'hygiène et de sécurité (Article L4121-1 du Code du travail) :

- tout agent doit veiller à sa propre sécurité et à celle de ses collègues ;
- de surcroît, le manager est responsable de la bonne application de ces règles.

ACTIVITES LIEES AU POSTE (10 activités maximum)	poids relatif %	niveau de resp ²
> Activités principales :		
- Pilotage de la politique PMI, petite enfance, prévention et promotion de la santé en mobilisant l'ensemble des services concernés et les partenaires.		
-Participer au développement et à la mise en œuvre de la politique départementale de protection de l'enfance dans le cadre des orientations politiques et stratégiques du Département (schéma enfance famille, projet stratégique, projet de direction...)		1
-Développer et consolider les relations partenariales dans le champ d'activités du service avec les directions (communication, organisation, prospective, culture...) et services du Département et avec les partenaires institutionnels (Agence régionale de santé, Caisse d'allocations familiales, Inspection académique, Caisse primaire d'assurance maladie, Centre hospitalo-universitaire, Réseau sécurité naissance, Écoles professionnelles du soin et de l'enfance, pédiatrie générale...) et associatifs.		1
-Animer et encadrer hiérarchiquement les professionnels du service et les unités auxquelles ces derniers sont rattachés, notamment en élaborant, pilotant, animant et évaluant un projet de service.		1
- Assurer l'animation fonctionnelle de la politique PMI auprès des personnels des autres directions concernées par cette mission.		
-Préparer et suivre le budget thématique lié à l'activité de service, en lien avec les autres services, et développer des outils de pilotage et de maîtrise budgétaire		1
-Concevoir, adapter et garantir la mise en œuvre des procédures relatives à l'activité du service		
-Soutenir l'activité globale et transversale de la direction enfance famille, en lien avec l'équipe de direction et les missions des autres services (favoriser l'articulation entre les unités PMI et les autres services de la direction enfance famille)		
-Participer à la politique de prévention territorialisée mise en œuvre par la Direction de l'action sociale territoriale		
- Veiller à la mise en œuvre de la mission d'accompagnement et de contrôle des structures de la petite enfance (volet pédagogique, financier, technique).		1
-Impulser une réflexion sur la place et le rôle des enfants, des familles et des bénéficiaires des services (enfants, parents, assistants maternels, assistants familiaux, structures d'accueil) : développer la pair-aidance, la prise en compte de l'expertise des usagers, leur participation à la qualité des services		1
Activité secondaire		
Conseiller technique santé protection de l'enfance		
Management ressources humaines :		
- Assurer l'encadrement hiérarchique et technique des médecins, sages-femmes, psychologues, conseillers conjugaux exerçant sur les territoires, et les personnels exerçant en service de mission.		1
- Encadrer et accompagner leur mobilisation dans la déclinaison des orientations de la politique départementale.		1
- Procéder au recrutement et à l'évaluation de ses collaborateurs.		1
- Prendre en compte la dimension sécurité de leur condition de travail		
Total	100 %	

² Niveau de responsabilité :

I - décide, est responsable de / II - propose, élabore, définit, participe à / III - exécute, met en œuvre.

COMPETENCES LIÉES AU POSTE

Savoirs (Connaissances théoriques)	<ul style="list-style-type: none">- Maîtrise des politiques de santé publique et du cadre légal des missions PMI- Connaissance médicales pédiatriques et en matière de politique de protection de l'enfance et du cadre juridique de l'exercice.
Savoir-faire (lié à l'expérience pratique)	<ul style="list-style-type: none">- Capacité à décider- Capacité d'initiative, sens des responsabilités- Capacité de management d'un service- Conduite de projet et d'accompagnement au changement- Capacité de représentation et de négociation- Rédaction d'écrits professionnels- Capacité à travailler en transversalité
Savoir procédural (procédures)	<ul style="list-style-type: none">- Élaboration et suivi de tableaux de bord.- Formalisation de référentiel professionnels et de protocoles- Rédaction de notes synthèses présentant les enjeux d'un sujet et proposant des stratégies et des plans d'action
Savoir relationnel (relations humaines)	<ul style="list-style-type: none">- Sens de l'écoute, sens du dialogue, sens de l'équité, savoir déléguer, fédérer, négocier, proposer, animer, respecter, reconnaître, gérer les conflits, s'exprimer en public...- Aptitude relationnelle à travailler en transversalité
Autres	

Évolution prévisible du poste

Évolution possible de la mission en fonction de l'organisation départementale définie par les élus, notamment la création d'une direction de la santé à court terme